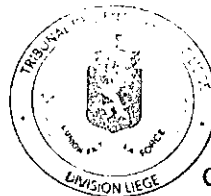


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25028747



12 FEV. 2025

Greffe

N° d'entreprise **0444 085 695**

Nom

(en entier)

(en abrégé)

PROMATIC-W

Forme légale

Société anonyme

Adresse complète du siège

Rue de Hermée 177A, 4040 Herstal

**Objet de l'acte : Démission et nomination administrateurs - fin de mandat d'administrateur
délégué - nomination administrateur délégué**

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du 16/12/2024:

"(...)

III. Prise de décisions écrites

1. Démission des administrateurs

L'actionnaire unique prend connaissance de la démission des administrateurs suivants, avec effet au 1er janvier 2025 :

- monsieur Marc LEMAIRE ;
- monsieur Filip AERTS.

L'actionnaire remercie les administrateurs démissionnaires pour les services rendus à la Société.

2. Nomination de nouveaux administrateurs

L'actionnaire nomme avec effet au 1er janvier 2025, les personnes suivantes comme administrateur de la Société :

- monsieur Bruno LOMBAT, né le (...);
- madame Karin WILLIO, née le (...).

Les nouveaux administrateurs sont nommés jusque l'assemblée générale de 2030 approuvant les comptes 2029. Leur mandat sera exercé à titre gratuit.

L'actionnaire rappelle que les mandats d'administrateur des Messieurs Edwin SAMYN et Luc CLABOUT prennent fin le 18 juin 2030.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Eddy VANDERSMISSEN prendra fin après l'assemblée générale de 2026.

3. Procuration

Procuration est donnée à Me Piet Everaert et à tout autre avocat du cabinet d'avocats « Tilia Law », ayant son siège à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Leuvensesteenweg 369, boîte 1, tous agissant individuellement, pour assurer l'accomplissement des formalités nécessaires auprès d'un bureau d'entreprise en vue de la publication des présents décisions écrites aux Annexes du Moniteur belge ainsi que pour mettre en œuvre les modifications à la Banque-Carrefour des Entreprises."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/02/2025 - Annexes du Moniteur belge



Extrait des décisions écrites unanimes du conseil d'administration du 02/01/2025:

"(...)

III. Prise de décisions écrites

1. Fin du mandat de l'administrateur délégué

Le conseil d'administration met fin au mandat d'administrateur délégué de Monsieur Luc CLABOUT avec effet au 1er janvier 2025.

2. Nomination d'un nouvel administrateur délégué

Le conseil d'administration nomme avec effet au 1er janvier 2025, Monsieur Bruno LOMBAT, né le 29/12/1982, en tant qu'administrateur délégué de la Société.

3. Procuration

Procuration est donnée à Me Piet Everaert et à tout autre avocat du cabinet d'avocats « Tilia Law », ayant son siège à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Leuvensesteenweg 369, boîte 1, tous agissant individuellement, pour assurer l'accomplissement des formalités nécessaires auprès d'un guichet d'entreprise en vue de la publication des présents décisions écrites aux Annexes du Moniteur belge ainsi que pour mettre en œuvre les modifications à la Banque-Carrefour des Entreprises."

Piet Everaert
Mandataire